

# COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Pour diffusion immédiate

## COGECO ANNONCE LE RENOUELEMENT DE SON OFFRE PUBLIQUE DE RACHAT DANS LE COURS NORMAL DES ACTIVITÉS

**Montréal, le 31 juillet 2019** – Cogeco inc. (TSX : CGO) (la « Société » ou « Cogeco ») annonce que la Bourse de Toronto (la « TSX ») a accepté son avis d'intention de procéder à une offre publique de rachat dans le cours normal des activités relativement à ses actions subalternes à droit de vote (les « actions subalternes »). Les rachats d'actions subalternes aux termes de cet avis pourront commencer le 2 août 2019, et ne se poursuivront pas au-delà du 1<sup>er</sup> août 2020.

L'avis permettra à Cogeco d'acquérir, pour fins d'annulation, jusqu'à 300 000 actions subalternes représentant approximativement 2,1 % des 14 337 777 actions de cette catégorie qui étaient émises et en circulation en date du 19 juillet 2019.

Tous les rachats seront effectués par l'intermédiaire de la Bourse de Toronto ou de systèmes canadiens de négociation parallèles, le cas échéant, conformément à leurs règlements. Les rachats visés par l'offre publique de rachat dans le cours normal des activités seront effectués au moyen d'opérations sur le marché libre.

Selon les règles de la TSX, la Société sera autorisée à racheter quotidiennement, par l'intermédiaire de la TSX, un maximum de 3 711 actions subalternes, soit 25 % du volume quotidien moyen des opérations, calculé d'après les règles de la TSX. En outre, la Société pourra effectuer, une fois par semaine, un « achat de bloc » (défini dans le Guide à l'intention des sociétés de la TSX) d'actions subalternes qui n'appartiennent pas directement ou indirectement à des initiés de la Société, conformément aux règles de la TSX. Les actions subalternes rachetées dans le cadre de l'offre publique de rachat dans le cours normal des activités seront annulées.

La Société rachètera les actions subalternes à leur cours au moment de l'acquisition, majoré des frais de courtages, le cas échéant.

La Société a conclu un programme de rachat d'actions automatique avec un courtier désigné afin d'autoriser l'achat d'actions subalternes aux termes de l'offre publique de rachat dans le cours normal à des moments où la Société n'y est pas normalement autorisée en raison de restrictions réglementaires ou de périodes de restriction sur les opérations que la Société s'impose.

Dans le cadre de l'actuelle offre publique de rachat dans le cours normal des activités ayant débuté le 2 août 2018 et se terminant le 1<sup>er</sup> août 2019, Cogeco a reçu l'autorisation de la TSX d'acheter, à des fins d'annulation, un nombre maximum de 550 000 actions subalternes. Au cours de la période comprise entre le 2 août 2018 et le 19 juillet 2019 inclusivement, Cogeco a acheté un total de 286 704 actions subalternes, à un cours moyen pondéré par action de 73,36 \$.

Cogeco estime présentement que le rachat d'actions subalternes en vertu de l'offre publique de rachat dans le cours normal constitue une utilisation appropriée et souhaitable de ses fonds afin d'augmenter la valeur pour ses actionnaires et le rendement sur leur investissement.

## **AU SUJET DE COGECO INC.**

Cogeco inc. est une société de portefeuille diversifiée qui exerce ses activités dans les secteurs des communications et des médias. Sa filiale Cogeco Communications inc. fournit aux clientèles résidentielle et d'affaires des services Internet, de vidéo et de téléphonie au moyen de ses réseaux de fibres bidirectionnels à large bande. Elle exerce ses activités au Québec et en Ontario, au Canada, sous le nom Cogeco Connexion et sur la côte Est des États-Unis, sous la marque Atlantic Broadband (dans 11 États, du Maine jusqu'en Floride). Sa filiale Cogeco Média détient et exploite 23 stations de radio offrant une programmation complémentaire et une couverture étendue, desservant un large éventail d'auditoires, principalement dans la province de Québec, ainsi qu'une agence de nouvelles, Cogeco Nouvelles. Les actions subalternes à droit de vote de Cogeco sont inscrites à la Bourse de Toronto (TSX : CGO). Les actions subalternes à droit de vote de Cogeco Communications inc. sont également inscrites à la Bourse de Toronto (TSX : CCA).

## **ÉNONCÉS DE NATURE PROSPECTIVE**

Le présent communiqué contient des énoncés qui pourraient être de nature prospective au sens des lois sur les valeurs mobilières. Les énoncés prospectifs représentent de l'information ayant trait aux perspectives et aux événements, aux affaires, aux activités, à la performance financière, à la situation financière ou aux résultats anticipés de Cogeco inc. (« Cogeco » ou la « Société ») et, dans certains cas, peuvent être introduits par des termes comme « pourrait », « sera », « devrait », « s'attendre », « planifier », « anticiper », « croire », « avoir l'intention de », « estimer », « prédire », « potentiel », « continuer », « prévoir », « assurer » ou d'autres expressions de même nature à l'égard de sujets qui ne constituent pas des faits historiques. De manière plus précise, les énoncés concernant les projections financières, les résultats d'exploitation et la performance économique futurs de la Société, ainsi que ses objectifs et stratégies, représentent des énoncés prospectifs. Ces énoncés sont fondés sur certains facteurs et hypothèses, y compris en ce qui a trait à la croissance prévue, aux résultats d'exploitation, au rendement ainsi qu'aux perspectives et aux occasions d'affaires que Cogeco juge raisonnables au moment de les formuler. Se reporter plus particulièrement à la rubrique « Stratégies et objectifs de l'entreprise » du rapport de gestion annuel de 2018 de la Société, ainsi qu'à la rubrique « Projections financières révisées pour l'exercice 2019 » du rapport de gestion du deuxième trimestre de l'exercice 2019 et à la rubrique « Projections financières préliminaires pour l'exercice 2020 » du rapport de gestion du troisième trimestre de l'exercice 2019 pour prendre connaissance de certaines hypothèses clés relatives à l'économie, au marché et aux opérations que nous avons formulées dans le cadre de la préparation des énoncés prospectifs. Bien que la direction les considère comme raisonnables en fonction de l'information dont elle dispose au moment de les formuler, ces hypothèses pourraient se révéler inexactes. Les énoncés prospectifs sont aussi assujettis à certains facteurs, y compris les risques et incertitudes, qui pourraient faire en sorte que les résultats réels diffèrent considérablement des prévisions actuelles de Cogeco. Ces facteurs comprennent certains risques, comme ceux liés à la concurrence, au commerce, à la réglementation, à la technologie, aux finances, à la conjoncture économique, à la propriété, aux menaces humaines ou naturelles qui pèsent sur notre réseau, sur nos infrastructures et sur nos systèmes, et aux litiges, et bon nombre de ces risques sont indépendants de la volonté de la Société. Pour de plus amples renseignements sur ces risques et incertitudes, la Société invite le lecteur à se reporter à la rubrique « Incertitudes et principaux facteurs de risque » du rapport de gestion annuel de 2018 et du rapport de gestion du troisième trimestre de l'exercice 2019 de la Société. Ces facteurs n'ont pas pour objet de représenter une liste complète des facteurs qui pourraient avoir une incidence sur Cogeco, et les événements et résultats futurs pourraient être bien différents de ce que la direction prévoit actuellement. La Société invite le lecteur à ne pas s'appuyer outre mesure sur les renseignements de nature prospective figurant dans le présent rapport de gestion, renseignements qui représentent les attentes de Cogeco à la date du présent rapport de gestion (ou à la date à laquelle elles sont censées avoir été formulées), lesquels pourraient changer après cette date. Bien que la direction puisse décider de le faire, rien n'oblige la Société (et elle rejette expressément une telle obligation) à mettre à jour ni à modifier ces renseignements de nature prospective à tout moment, à la lumière de nouveaux renseignements, d'événements futurs ou d'autres facteurs, sauf si la loi l'exige. Tous les montants sont exprimés en dollars canadiens, sauf indication contraire.

**SOURCE :**

**Cogeco inc.**

Andrée Pinard

Vice-présidente et trésorière

Tél. : 514 764-4700

**RENSEIGNEMENTS :**

**Médias**

Marie-Hélène Labrie

Première vice-présidente, Affaires publiques et communications

Tél. : 514 764-4700